

**ABONNEMENT.**  
**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne : 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées  
 sans restriction dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAVITTE et C<sup>o</sup>,  
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 14 Septembre 1875.

**Chronique générale.**

Le Rappel publie les informations et ap-  
 préciations suivantes :

« M. Buffet accepterait la dissolution cette  
 année même, si le scrutin d'arrondissement  
 était voté, tandis qu'il chercherait à la faire  
 ajourner le plus longtemps possible, si le  
 scrutin de liste — comme on l'espère — était  
 maintenu.

« Or, M. Buffet — malgré les assurances  
 affectées et les rodomontades de la prese of-  
 ficielle — n'est rien moins qu'assuré du  
 vote du scrutin d'arrondissement. Certains  
 députés qui le soutiennent dans les questions  
 ministérielles sont très-décidés à voter pour  
 le scrutin de liste.

« Aussi cherche-t-on, dans le monde  
 gouvernemental, un moyen d'exercer une  
 pression efficace sur ces députés pour les  
 faire voter en faveur du scrutin d'arrondis-  
 sement.

« Il serait question de faire servir à ce but  
 le message présidentiel qui doit être, sui-  
 vant la coutume, adressé à la reprise de la  
 session. M. Buffet, qui déjà, au cours de la  
 dernière session, voulait à tout prix faire de  
 cette question une question de cabinet, ne  
 reculerait pas maintenant à en faire une  
 question de gouvernement.

« Il suffirait pour cela d'insérer dans le  
 message présidentiel une déclaration for-  
 melle en faveur du scrutin d'arrondissem-  
 ent. On insinuerait que l'avenir de la  
 Constitution dépend du mode de scrutin,  
 et que, seul, le scrutin d'arrondissement  
 peut convenir aux « intérêts conserva-  
 teurs. »

« M. Dufaure, au contraire, tout en étant  
 partisan du scrutin d'arrondissement, estime  
 que cette question est d'ordre purement  
 parlementaire, et que, loin de provoquer  
 la question de gouvernement, elle ne doit  
 même pas soulever la question ministé-  
 rielle.

« Tel est l'état actuel de la question. Au-  
 cune résolution définitive n'a encore pré-  
 valu. »

L'Echo français professe la même manière  
 de voir que le Rappel au sujet de la dis-  
 solution. Cette manière de voir est, d'ail-  
 leurs, assez conforme aux vraisemblances.

Le Français répond, très-incomplètement,  
 on le verra, à une autre partie des assertions  
 du Rappel :

« Un journal radical prétend qu'il est ques-  
 tion que le maréchal fasse à la rentrée un mes-  
 sage où il recommanderait l'adoption du  
 scrutin d'arrondissement. Nous croyons cette  
 nouvelle inexacte. Seulement, ce qui est cer-  
 tain, c'est que la lutte s'engagera sur la  
 question du scrutin aussitôt la reprise des  
 travaux parlementaires, et on sait avec quelle  
 énergie le gouvernement est résolu à inter-  
 venir dans ce débat. »

Nous croyons aisément que M. Buffet dé-  
 ploiera tous ses efforts pour faire triompher  
 le scrutin d'arrondissement ; c'est pour son  
 pouvoir une question vitale. Il n'est peut-  
 être même pas téméraire de penser que les  
 conséquences du choix qui sera fait pour-  
 ront porter encore plus haut.

Ce qui paraît hors de doute à ce sujet,  
 c'est que le parti d'opposition que renferme  
 la majorité du 25 février s'apprête à livrer,  
 sur ce terrain, à l'autre partie de cette ma-  
 jorité, une bataille des plus importantes. La  
 preuve en est surtout dans les dispositions  
 manifestées par M. Thiers, qui, après avoir  
 eu pendant longtemps l'habileté de s'abs-  
 tenir, s'apprête à faire pour cette lutte  
 une rentrée éclatante dans la vie politique.

Et c'est aussi cette attitude de M. Thiers  
 qui tend à faire reconnaître la gravité des  
 discussions qui se préparent, et à en faire  
 mesurer toute la portée probable ; car, selon  
 toute apparence, l'ex-président ne s'y mê-  
 lerait pas, s'il n'espérait y trouver non-  
 seulement une victoire, mais une revan-  
 che.

Les radicaux ne perdent pas leur temps.  
 Il est toujours question d'un prochain dis-  
 cours-manifeste du citoyen Gambetta, qui  
 serait assisté des députés de Paris. Les ci-  
 toyens Gambetta et Jules Simon sont allés  
 récemment en Suisse pour se concerter avec  
 M. Thiers.

L'ex-président aurait communiqué aux ci-  
 toyens Gambetta et Jules Simon la lettre  
 qu'il se propose de publier et qui sera aussi  
 son manifeste politique.

Nous avons déjà le programme politique  
 des radicaux dans le discours que le citoyen  
 Alfred Naquet n'a pu prononcer à Marseille  
 et qu'il a eu soin de faire publier. Ce pro-  
 gramme nous ramène à 1792, à 1793 et à la  
 Commune de 1871. C'est l'appel à la révolu-  
 tion sociale qui répond à l'appel au peuple  
 pour l'Empire.

Le banquet de Troyes ne serait pas con-  
 tremandé, si nous en croyons la suspecte  
*Indépendance belge*. M. Gambetta serait plus  
 que jamais décidé à aller banqueter et ba-  
 varder le 19 dans la capitale de la Champa-  
 gne, malgré l'opposition des députés du dé-  
 partement, parmi lesquels l'important M.  
 Casimir Périer.

S'il faut en croire une dépêche de Berlin,  
 du 9 septembre, que publie le *Times*, un co-  
 mité international se serait formé à Paris  
 pour venir en aide aux insurgés de l'Herzég-  
 ovine, sous la présidence de l'archevêque  
 de Serbie, M. Veselitzki Bjidarovitch. Un  
 Russe, membre du comité et descendant des  
 anciens princes de l'Herzégovine, aurait in-  
 formé l'archevêque de son élection. La plu-  
 part des membres du comité, ajoute le cor-  
 respondant prussien, semblent être des  
 Russes, des Tchèques, des Serbes, des  
 Croates et des Américains.

Le bruit court que M. Brunel, préfet d'Al-  
 ger, serait appelé à remplacer M. Ducros à  
 la préfecture du Rhône.

Le comte de Chambord restera à Frohs-  
 dorff jusqu'au 30 de ce mois. Le 29, jour  
 anniversaire de sa naissance, aura lieu une  
 grande réception à laquelle prendront part  
 douze députés et plusieurs notabilités de la  
 presse légitimiste parisienne et départemen-  
 tale.

D'après l'Echo universel, les ordres vien-  
 nent d'être renouvelés pour que les colonels  
 aient à faire redoubler la surveillance aux

abords des casernes, à l'effet d'empêcher la  
 propagande bonapartiste, dont on signale le  
 redoublement.

Ce sont des cantiniers ambulants qui, le  
 plus souvent, sont chargés, sous le prétexte  
 d'un petit commerce de liqueurs, de la re-  
 mise aux soldats de brochures et photogra-  
 phies impérialistes.

On lit dans l'Evénement :

« Le bruit court que l'ex-prince impérial  
 aurait adressé une lettre de félicitations à  
 l'amiral La Roncière Le Noury. Il fallait s'y  
 attendre.

« Le fils de Napoléon III est dans son rôle ;  
 il s'est rappelé les exemples d'embauchage  
 sur l'armée auxquels son père s'est livré à tant  
 de reprises, et sous le règne de Louis-Phi-  
 lippe et sous la République de 1848. »

On prétend que la vue du prince impé-  
 rial baisse tous les jours et que cette fai-  
 blesse cause de vives inquiétudes à l'ex-  
 impératrice.

C'est dans le but de consulter un célèbre  
 oculiste allemand que sa mère aurait fait un  
 voyage en Allemagne avec lui.

On écrit, le 8, de Carlsruhe, à la *Gazette  
 de Cologne*, que le roi de Wurtemberg a  
 rendu, le 6, visite à l'ex-impératrice Eugé-  
 nie à Arenenberg. Le roi était accompagné  
 de sa suite et d'un grand nombre de domes-  
 tiques. Il est resté deux heures à Arenen-  
 berg.

La même correspondance annonce qu'une  
 grande réunion de députés et d'anciens  
 fonctionnaires bonapartistes aura lieu pro-  
 chainement, à Arenenberg, sous la prési-  
 dence du fils de Napoléon III. On ajoute  
 que cette réunion a pour but de fixer la con-  
 duite qui doit être tenue par le parti bon-  
 apartiste lors des élections et pendant la pro-  
 chaine session parlementaire.

On annonce qu'un certain nombre de  
 membres de la Société de géographie ont  
 envoyé leur démission au président, l'amiral  
 La Roncière Le Noury, par suite de la  
 publication de sa lettre au banquet d'Evreux.

L'escadre d'évolutions doit être en ce mo-  
 ment à Port-Vendres. C'est à Port-Vendres  
 que le vice-amiral Roze prendra le comman-  
 dement en chef de l'escadre ; il a reçu l'or-  
 dre de s'y rendre le plus promptement pos-  
 sible.

En même temps qu'un aviso partait de  
 Toulon pour Port-Vendres, M. le vice-  
 amiral de La Roncière, après avoir remis  
 le commandement provisoire à un contre-  
 amiral sous ses ordres, se rendait à Paris,  
 où il est arrivé. Le décret de sa révocation  
 lui avait été transmis par le télégraphe.

Une circulaire du ministre de l'intérieur  
 d'Espagne a remis en vigueur l'obligation de  
 produire un passeport à l'entrée et à la sortie  
 de la Péninsule. Les Français qui désirent  
 se rendre en Espagne devront, en consé-  
 quence, se munir d'un passeport à l'étran-

ger et faire viser ce titre par le consul d'Es-  
 pagne du dernier lieu de leur résidence.

On lit dans la Patrie :

« Nous pouvons annoncer de la manière  
 la plus formelle que M<sup>sr</sup> Dupanloup, évê-  
 que d'Orléans, assistera au prochain scruti-  
 n académique pour l'élection du succes-  
 seur de M. Guizot.

« On sait que l'éminent prélat n'a pas  
 paru au sein de la docte compagnie depuis  
 l'admission de M. Littré.

« C'est sur les instances de ses amis, et en  
 particulier de M. le comte de Falloux, que  
 M<sup>sr</sup> Dupanloup consent à reprendre sa place  
 au palais Mazarin. »

Plusieurs journaux s'occupent de l'avan-  
 cement donné à M. Ch. Brun, ingénieur de  
 première classe au corps du génie maritime,  
 député, qui vient d'être nommé directeur des  
 constructions navales.

Ils rappellent à ce sujet l'article 1<sup>er</sup> de la  
 loi du 4 janvier 1872, qui est ainsi conçu :

« Aucun membre de l'Assemblée ne  
 pourra, pendant la durée de son mandat,  
 être nommé à des fonctions publiques sala-  
 riées, ni, s'il est déjà fonctionnaire, obtenir  
 de l'avancement. »

Le fait est qu'en présence des dispositions  
 formelles de cet article, la nomination de M.  
 Ch. Brun paraît inexplicable.

Nous avons dit que l'ex-maréchal Bazaine  
 était tombé malade ; la *Correspondance amé-  
 ricaine*, d'après une dépêche de Bruxelles,  
 annonce qu'il est arrivé à Spa avec sa femme.  
 Il aurait été reçu à la gare par la colonie bo-  
 napartiste qui l'attendait.

**LES CHANCES DE LA GUERRE**  
 POUR L'ALLEMAGNE.

Le *Blackwood's magazine*, le *Times* et l'*Hour*  
 ont successivement étudié l'organisation mi-  
 litaire de la France ; ils ont critiqué avec  
 une impitoyable rigueur nos imperfections  
 et nos faiblesses ; répondons-leur par un  
 grand merci, en vertu de la maxime bien  
 connue : Aimez qu'on vous conseille ou plu-  
 tôt que l'on vous critique, et non pas qu'on  
 vous loue.

Dans une autre publication anglaise, le  
*Macmillan's magazine*, un écrivain compé-  
 tent, avantagement connu par ses tra-  
 vaux militaires et, ajoutons, fort enthou-  
 siaste de l'armée allemande, le colonel  
 Chesney, prend la question de plus haut ;  
 il compare à tour de rôle l'état militaire des  
 diverses nations de l'Europe avec celui de la  
 Prusse, et de cet examen général il déduit  
 quelles sont pour cette dernière puissance  
 les chances d'une guerre éventuelle.

Le colonel Chesney fait la partie belle à  
 l'armée prussienne ; il la connaît bien, et il  
 déclare net que, par l'état de supériorité  
 de l'état-major, par l'organisation des ré-  
 serves, par la rapidité de la mobilisation,  
 elle possède un avantage énorme sur  
 toutes les autres armées européennes, prises  
 isolément, et en particulier sur celle de la  
 France.

A notre égard, le colonel Chesney ne pa-  
 rait guère plus enthousiaste que le *Blak-  
 wood* ; il déclare brièvement que notre armée



territoriale n'existe que sur le papier, que nos armements sont dépourvus du nécessaire pour une grande campagne; enfin, il en conclut que, militairement, la France est aujourd'hui encore moins prête qu'en 1870 à se mesurer avec l'Allemagne.

Sur ce dernier point, nous nous permettons de ne pas être du même avis que le colonel Chesney. Ceux qui veulent bien nous faire l'honneur de nous lire savent bien que nous ne sommes pas enclins aux illusions, et que nous ne péchons point par optimisme sur la valeur et l'étendue de nos progrès.

Toutefois, nous maintenons que, dans l'éventualité purement hypothétique d'une guerre prochaine, les Prussiens n'auraient plus autant d'atouts dans la main qu'en 1870.

Mais, d'une manière générale, il est impossible de ne pas reconnaître la supériorité que le colonel Chesney attribue à l'organisation allemande.

Du reste, à son avis, on a parfaitement conscience de la réalité en Allemagne comme en France. Le fait est que la France, elle, le prouve par sa réserve, par sa modération, sait à quoi s'en tenir; et M. de Moltke est trop bien renseigné pour prendre le change sur nos dispositions. Aussi l'écrivain anglais s'élève avec une juste sévérité contre la crise provoquée récemment, au mois d'avril dernier, par les conseillers militaires de l'empereur Guillaume; il dit fort nettement qu'à Berlin on a joué la peur, et qu'il ne s'agissait de rien moins que d'un abus de force prémédité, sans ombre de prétexte.

Dans cette velléité, il voit le premier symptôme d'une politique qui, si elle se donnait cours, ne manquerait pas de susciter une coalition des nations européennes.

Ici, l'expérience est d'accord avec les prévisions de l'écrivain; il suffit de se rappeler Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon I<sup>er</sup>.

En dehors de la France, le colonel Chesney passe en revue succinctement les puissances militaires de second et de troisième ordre; la Hollande et le Danemarck gardent leurs armements sur le papier; la Belgique ne songe qu'à ses intérêts commerciaux; la Suède et la Suisse se contentent à de simples milices.

Pourquoi notre auteur, dans cette liste, oublie-t-il l'Angleterre? Il serait spécialement compétent pour décrire les efforts que son pays s'est imposés dans la crise européenne, que lui-même, avec tous les hommes d'Etat anglais, prévoit et décrit si judicieusement? Ce n'est pas tout de donner des bons conseils à autrui, de distribuer à chacun éloges ou critiques, il faudrait payer d'exemple. C'est ce que l'Angleterre a fait longtemps. A-t-elle à se féliciter d'avoir changé sa vieille tradition?

Mais suivons le colonel Chesney; l'Italie travaille avec énergie, mais sa situation géographique, ses nécessités financières, le besoin de consolider avec le temps son unité nationale, l'empêchent de participer à toute grande guerre, si ce n'est pour sa préservation.

En Autriche, la situation est également précaire, par la dualité du régime politique, par les sympathies de huit millions d'Allemands pour Berlin, etc. L'Autriche ne prend que 90,000 hommes chaque année pour le service actif; la Prusse en prend 430,000; de là une disproportion considérable de forces organisées. L'Autriche ne consacre à l'armée que 26 0/0 de ses revenus; la Prusse consacre 30 0/0. Donc, dit le colonel Chesney, à Vienne on n'est pas en état de songer à la lutte.

Reste la Russie: selon notre auteur, cette puissance, restant ce qu'elle est, avec une armée peu supérieure en nombre à celle de l'Allemagne, mais inférieure sur tous les points qui assurent la victoire, « serait une proie certaine pour l'attaque allemande. » Ainsi, pour l'écrivain spécial, examinant les conditions techniques de la lutte, il ne semble pas douteux qu'en cas de duel isolé, l'armée prussienne arriverait bien vite à dicter la paix à Pétersbourg. Mais le colonel Chesney ajoute aussitôt qu'en Russie on comprend cette infériorité, et qu'on travaille à la réparer. Tel est le but des nouvelles lois militaires qui, lorsqu'elles auront été mises à exécution, permettront de mettre sur pied deux millions d'hommes.

Le colonel anglais va bien plus loin; il affirme que la Russie pourrait arriver à un total de cinq millions d'hommes. Nous ne croyons pas pouvoir le suivre dans ces estimations colossales; il n'y a pas, dans les

conditions actuellement connues, de puissance humaine capable d'équiper, armer, organiser une telle masse. Toutefois, il n'en est pas moins vrai que, par ses ressources, la Russie peut prendre une importance militaire redoutable pour l'Allemagne.

De ces prémisses, le colonel Chesney tire la conclusion que, pour Berlin, le problème de l'avenir repose sur l'éventualité d'avoir à faire face de deux côtés à un ennemi puissant, d'avoir à affronter la double attaque de la Russie et de la France, l'Autriche restant comme témoin pour pencher du côté du plus fort.

Nous laissons, bien entendu, à l'auteur anglais, toute la responsabilité de ces pronostics; il part de là pour expliquer le système actuel de la Prusse: fortifier ses frontières contre la France, afin, le cas échéant, de porter tout son élan offensif contre la Russie. Ceci ne nous semble pas très-exact; car nous croyons que, selon les promesses de M. de Moltke au Reichstag, l'Allemagne se fortifie également des deux côtés, sur le Rhin comme sur la Vistule.

Mais retenons la morale qui résulte de tout l'article; s'il serait insensé, de la part d'une puissance, d'attaquer isolément l'Allemagne aussi fortement organisée et préparée, il ne serait pas moins périlleux, de la part de l'Allemagne, d'entreprendre une brutale agression; car en risquant ainsi de se mettre sur les bras plusieurs adversaires, elle compromettrait singulièrement la fortune de ses armes. Telle est l'appréciation du colonel Chesney; nous la donnons telle quelle. (Opinion nationale.)

## Etranger.

ESPAGNE.

Une crise ministérielle a commencé samedi à Madrid. Après de longs débats, tous les ministres ont remis leur démission entre les mains du roi.

La crise a été causée par les débats relatifs à la future élection des Cortès: trois ministres étaient opposés à cette élection par le suffrage universel. M. Canovas veut réunir les Cortès le 26 novembre, jour où le roi Alphonse XII atteint sa dix-huitième année, c'est-à-dire sa majorité légale.

L'Officiel de Madrid publie des décrets nommant président du conseil des ministres et ministre de la guerre, M. Jovellar; ministre des affaires étrangères, M. Caso Valencia; ministre de la justice, M. Calderon Colblantes; ministre de la marine, M. Duran-Lira; ministre des finances, M. Salaverria; ministre de l'intérieur, M. Romero-Robledo; ministre des travaux publics, M. Marlin Herrera Ultramar Ayala.

Ce ministère libéral représente le triomphe du suffrage universel pour les élections des Cortès. M. Canovas sera probablement le président des futures Cortès.

Don Carlos vient d'adresser à l'armée du Nord la proclamation suivante:

« Volontaires, j'ai donné l'ordre à mon chef d'état-major général de faire lire, sous forme d'Ordre général de l'armée, le rapport sur la défense glorieuse de la Seo, la proclamation enthousiaste du général Lizarraga aux forces qu'il commandait, et l'acte de son honorable capitulation.

« Dans ces magnifiques documents vous verrez jusqu'où se sont élevés la loyauté et l'héroïsme de vos frères d'armes; et, bien que vous soyez accoutumés à vaincre, cela pourra vous servir d'admirable exemple pour la résistance, et de motif pour vous enorgueillir, que d'avoir des camarades aussi héroïques que les défenseurs d'Urgel.

« Il est glorieux de vaincre, mais il ne l'est pas moins de succomber enveloppés dans la bannière de l'honneur, teinte d'un sang généreux et saluée avec respect et admiration par les ennemis eux-mêmes.

« Volontaires, je sais que votre cœur battra d'un enthousiasme égal au mien lorsque vous connaîtrez la défense de la place d'Urgel.

« Jurons donc, en mémoire des vaillants qui viennent de tomber, de vaincre ou de mourir au pied de nos canons, en montrant toujours à l'ennemi que, même lorsqu'il remporte des succès, il doit saluer le grandeur de notre foi.

« Votre roi et général,

« CARLOS. »

ALLEMAGNE.

On sait que les autorités militaires allemandes appellent sous les drapeaux les recrues de cette année un peu plus tôt que dans les dernières années. Tous les conscrits devront avoir rejoint leurs corps respectifs du 1<sup>er</sup> au 6 novembre. Ils sont ainsi répartis entre les corps de troupe: les bataillons de l'ancienne infanterie de la garde recevront chacun 225 recrues; les bataillons de la nouvelle infanterie de la garde et des autres régiments de l'infanterie de ligne, de même que des chasseurs et des fusiliers de la garde et de la ligne, recevront 190 recrues; chaque batterie de cheval, 25; chaque batterie montée, 30; chaque bataillon d'artillerie à pied, de pionniers, et le bataillon des chemins de fer, 160.

Raguse, 9 septembre.

Le bruit court que la mission des consuls réunis à Mostar étant devenue sans objet, ces fonctionnaires ont été rappelés à leurs postes.

On écrit de Berlin au Times que plusieurs milliers d'hommes ont été envoyés de Samara, dans le Turkestan, pour remplacer les troupes qui marchent contre le Khokand.

## Nouvelles militaires.

Les journaux parlent très-peu de nos réservistes, sur les exercices desquels on a très-peu de nouvelles. Cependant l'Armée territoriale contient à leur égard plusieurs renseignements intéressants.

En revanche, les feuilles allemandes, on le sait, qualifient avec une grande sévérité les épreuves exagérées auxquelles ont été soumis dans leur pays les jeunes gens soumis aux manœuvres d'automne.

Le Medikalische Blatt traite entr'autres la question au point de vue hygiénique.

« La marche forcée trop prolongée, dit-il, atteint les sources de la vie, en ce qu'elle détruit particulièrement l'estomac. Presque tous les grands marcheurs finissent par éprouver des troubles gastriques et d'une espèce très-singulière et peu étudiée jusqu'à présent, qui donnent au sujet le dégoût de la nourriture, et jusqu'à un certain point agissent d'une manière dépressive sur le moral. »

On lit dans le Journal des Débats:

Les réservistes de la classe 1867, qui avaient été atteints d'infirmités depuis qu'ils avaient quitté l'armée active, ont été obligés, ainsi que nous l'avons dit, de rejoindre leur corps afin d'y faire constater leur situation.

Nous apprenons que le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que tous ceux d'entre eux qui ont été reconnus susceptibles d'être réformés soient immédiatement renvoyés dans leur foyers.

M. le général Cambriels, commandant en chef du 40<sup>e</sup> corps d'armée, vient d'adresser aux troupes placées sous son commandement, à l'occasion de l'appel des réservistes, l'ordre du jour suivant:

« Soldats de la classe 1867,

« Un décret vous appelle à l'activité pendant 28 jours; la loi du recrutement devient une réalité. Sans doute il doit vous être pénible d'être enlevés à vos familles et à vos occupations pour venir faire le dur métier militaire; mais rappelez-vous la guerre de 1870, l'armée française accablée par le nombre, l'élan patriotique de la nation venant se briser contre la savante organisation de l'armée ennemie; voyez aujourd'hui la France ruinée, privée de deux de ses plus belles provinces, et qui resterait dans l'impuissance de se défendre, si elle n'était pas capable des grands efforts que demande sa réorganisation militaire. Cela suffit pour vous faire comprendre, à vous qui êtes appelés à participer à ces efforts de la patrie, pourquoi elle réclame de vous un sacrifice de quelques jours.

« Ce sacrifice, vous le ferez de grand cœur; il est absolument nécessaire, car si beaucoup de vous ont fait la guerre, et s'ils l'ont faite en braves gens, bien peu l'ont faite en soldats.

« D'ailleurs, une nouvelle manière de combattre va vous être enseignée. Il faut donc que tous repassent sous les drapeaux et se remettent au métier.

« Vous y apporterez des aptitudes diverses; il en est qui seront rompus aux fatigues du corps et d'autres auront à cultiver plus particulièrement leur intelligence. Vous devez tous vous pénétrer de l'idée du devoir, qui seule fait le bon soldat, comme seule elle peut faire le bon citoyen.

« C'est cet esprit qui ennoblira vos obligations et vous donnera la force de les surmonter. Vous n'oublierez pas que vous êtes sous les yeux de vos familles, et par votre entraînement, par votre discipline et par votre tenue, vous voudrez bien prouver que vous êtes les dignes enfants du pays.

« Soldats de l'armée active,

« J'ai trop à me louer de votre conduite et de votre bon esprit pour croire qu'il sera nécessaire de faire appel à vos sentiments de confraternité militaire au sujet de vos camarades de la réserve.

« Vous leur donnerez l'exemple. C'est à vous de leur apprendre que, si la nouvelle armée a si religieusement conservé les illustres traditions de l'ancienne, elle en a répudié les mauvaises.

« Au grand quartier général, à Rennes, le 3 septembre 1875.

« Le général commandant le 40<sup>e</sup> corps, CAMBRIELS. »

Le Rappel, qui a publié cet ordre du jour, digne de le trouver « excellent dans sa pensée et dans ses termes, » et il déclare que cela le « console des lettres subversives d'officiers supérieurs moins patriotes et plus remuants. »

La feuille de MM. Meurice et Vacquerie a la mémoire courte. Le général Cambriels, pendant la guerre, a été l'une des plus notables victimes de ses amis. Grièvement blessé à Sedan, il n'en était pas moins venu se mettre à la disposition de la délégation de province, et il avait été nommé au commandement de l'armée des Vosges; mais il fut bientôt sacrifié à Garibaldi et au pharmacien Bordone. Relevé de son commandement, il se rendait dans son pays pour se faire soigner, lorsque sa voiture fut lâchement assaillie par des radicaux, qui poursuivaient en lui autant l'ancien aide de camp de l'empereur que le général dont la dignité ne s'était pas inclinée devant le condottiere italien. Il fallut que M. Gambetta intervint.

Le Rappel n'est pas, moins oublieux lorsqu'il parle des « lettres subversives d'officiers généraux moins patriotes et plus remuants. » Nous prendrons la liberté de lui rappeler le général Faidherbe, le colonel Denfert-Rochereau, le général-capitaine Cremer, le colonel-capitaine Rossel, tous de ses amis; voilà des officiers « très-remuants » qui ont écrit des lettres ou prononcé des paroles réellement « subversives. »

Du reste, l'ordre du jour du général Cambriels mérite les éloges qui lui sont donnés, mais ces éloges détonnent dans les colonnes d'un journal dont les petits tambours n'ont jamais battu que le rappel de l'indiscipline et de la révolte. A. RASTOUL.

SERVICE JOURNALIER DES RÉSERVISTES.

Les officiers apprécient la qualité du contingent de 1867, et comptent bien le « remettre en main » en l'exerçant du matin au soir. Le mois de septembre leur est pénible et cette instruction à la vapeur leur impose de grandes fatigues; mais qu'importe, disent-ils, puisque nous aurons de nouveau façonné au métier cent quarante mille jeunes gens vigoureux.

Les réservistes qui ont l'habitude de dormir la grasse matinée sont prévenus que la diane est battue ou sonnée tous les matins à cinq heures. Pour se dégoûter, ils vont à l'exercice de cinq heures et demie à sept heures et demie. Après ces deux heures de mouvement vient une troisième heure qui est consacrée à des exercices d'assouplissement ou de pointage du fusil.

De huit heures et demie à dix heures, les hommes font les corvées et mangent la soupe du matin. Vu le peu de temps dont on dispose, les réservistes qui « sont bien chez eux » sont obligés d'astiquer eux-mêmes leurs effets et de faire leur lit, ou de remettre en ordre le système plus ou moins incommode appelé, par euphémisme, mode de couchage.

A onze heures et demie, appel en armes, et aussitôt après, théorie dans les chambres et sous la tente, jusqu'à une heure. De deux



heures à quatre heures et demie, exercice ; puis soupe du soir et corvées multiples.

J'ai bien dit : dans les chambres et sous la tente, parce que, dans la plupart des garnisons, le casernement ne permet pas de loger, du jour au lendemain, le supplément d'hommes, qui s'élève jusqu'à 800 dans certains régiments d'infanterie. Par suite, les autorités militaires ont été invitées à s'entendre avec les municipalités pour obtenir des vastes terrains sur lesquels la majeure partie des réservistes campent sous la petite tente-abri. Que le ciel nous soit propice, car la pluie, en détrempant le sol, rendrait les exercices bien difficiles et amènerait fatalement des maladies. Heureusement que, par compensation, l'automne paraît devoir être aussi sec que le printemps a été humide.

Tous les réservistes ont été habillés, équipés et armés dans la première journée. A ce propos, il est permis de regretter que les fournisseurs de la Défense nationale aient été si abondants, car les costumes dont on habille les nouveaux arrivés ne sont faits ni pour flatter leur amour-propre ni pour exposer en eux l'amour de l'uniforme. On a donné à chacun une bonne capote grise réglementaire, mais à côté de cela on leur a distribué ces horribles vareuses de couleur sale, ces képis et ces pantalons de moquette si chers à MM. Ranc, Pipe-en-Bois et autres conseillers ordinaires du ministre de l'Intérieur.

Le seul avantage de ces vilains habits est de rendre presque superflue la recommandation des colonels de rappeler aux hommes de la classe de 1867 les malheurs dont ils ont été les témoins : les stocks des armures Ferrand et compagnie qu'on met sur le dos réveillent, mieux que les discours de leurs officiers, les souvenirs de ceux qui, par extraordinaire, les auraient oubliés.

Depuis le lundi 6 septembre jusqu'au dimanche 26, les réservistes n'ont été et ne seront un peu libres que le dimanche, de façon à pouvoir remplir les devoirs religieux. Tous les jours de la semaine, ils feront l'école du soldat, l'école des tirailleurs sur terrain ordinaire ou varié, des marches opposées en pays ennemi, des manœuvres avec carouches.

Dès la première semaine, on les a exercés au tir à la cible ; le tir au tube a lieu tous les jours, le tir ordinaire trois fois par semaine. Le tout entremêlé d'exercices d'assouplissement calqués sur ceux que l'on exécute chez Paz et chez Triat ; de lecture du Code pénal militaire, dans lequel la mort joue un rôle prépondérant ; de leçons sur les marques extérieures de respect (dont la portée est trop grande, à mon avis) ; de recommandations de ne pas se griser ; de théories sur l'article 135 du service en campagne relatif aux combats ; sur l'esprit de corps, sur le patriotisme, sur l'historique du régiment. Ces dernières leçons me paraissent bien inutiles depuis que nous avons catégoriquement repoussé le système baptisé de national par M. le général Chareton.

Les réservistes ont fourni immédiatement le service des postes de la garnison, ce qui empêche pas de les faire manœuvrer dans l'intervalle des factions. On les exerce également au service en campagne : ils sont de grand garde, de petit poste, font des reconnaissances et des patrouilles.

Il est difficile de trouver un tableau de service journalier plus intelligemment rem-

placé que celui qui se trouve dans le *Paris-Journal*.

Le même jour et dans le même canton, le sieur Albert Berruet, boucher aux Rosiers, a failli trouver la mort dans les circonstances suivantes :

Il avait fait du feu pour préparer son repas et s'était assis sur une chaise basse auprès de sa cheminée. Peu après il fut pris d'un évanouissement et tomba dans son foyer. Le feu se communiqua aussitôt à ses vêtements. Son état ne lui permettait pas de se retirer ni d'appeler à son secours ; fort heureusement une de ses voisines, M<sup>lle</sup> Vinsonneau, en passant devant sa porte, l'aperçut entouré de flammes ; elle appela MM. Huet et Brard qui éteignirent promptement le feu, et firent demander M. le docteur Vidal.

M. Berruet n'a repris connaissance qu'après l'arrivée de M. Vidal. On espère que cet accident n'aura pas de suites graves.

Samedi dernier, vers trois heures du soir, M. Herbault, Onézime, vice-président du tribunal civil de Niort, était assis sur un des bancs du quai Royal, à Angers, attendant la voiture qui devait le conduire à sa propriété de Saint-Léger, où il allait passer ses vacances.

Tout-à-coup on le vit s'affaisser et tomber sur la terre aux pieds du banc. On s'empressa de le relever et de le transporter dans la maison de M. Poirier, négociant en vins, où les docteurs Guignard, Mottais et Douet lui prodiguèrent tous les soins possibles.

Tout fut inutile : M. Herbault avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. On le transporta chez M. Bizard, notaire, et, à cinq heures du soir, il expirait sans avoir recouvré connaissance.

(Patriote.)

Les courses de Craon, qui ont eu lieu le dimanche 5 et lundi 6 septembre, ont été, comme toujours, très-brillantes ; les prix ont été vivement disputés. Cependant, pour la dernière course du second jour, prix départemental (steeple-chase), 2,000 fr. donnés par le conseil général, deux chevaux seulement étaient engagés, un seul a couru : *Coureuse-de-Nuit*, à M. le baron Finot.

*Coureuse-de-Nuit* étant seule à courir, a franchi seulement un obstacle. Le jockey s'est présenté au poteau, réclamant le prix, en vertu de l'art. 42 du code de steeple-chase.

Les vendanges commenceront dans la commune de Bléré (Indre-et-Loire) lundi 20 septembre.

Un second bœuf enragé. — Nous apprenons qu'un deuxième cas d'hydrophobie vient de se produire dans le bétail qui peuple la ferme de M<sup>me</sup> la baronne Demarçay, à Vouneuil-sous-Biard (Vienne). On a dû abattre un bœuf qui avait été reconnu atteint de la rage ; c'est le deuxième. Il y a encore un troisième bœuf pour lequel on craint beaucoup et qui est étroitement surveillé.

L'inoculation de la rage remontrait à un mois environ. Le chien qui garde les troupeaux aurait été mordu par un autre chien, atteint de la rage, qui venait de Quincy. Peu après, on l'avait excité pour faire rentrer à l'étable un bœuf récalcitrant, et c'est alors que le bœuf aurait été mordu par le chien.

LE POIDS DU PAIN.

On lit dans la *Santé publique* :

Suivant un jugement du tribunal correctionnel de Nevers, rendu le 31 juillet dernier, contre cinq boulangers de cette ville, le seul fait d'exposer en vente, dans une boulangerie, des pains qui ne pèsent pas le poids indiqué par leur forme, constitue une tentative de tromperie sur la quantité de la chose à livrer, par application des articles 4, 5 et 6 de la loi du 27 mars et l'article 423 du Code pénal.

Dans une visite faite le 27 juin, la police ayant fait peser les pains mis en vente, constata jusqu'à 300 grammes de déficit sur des pains de 3 et 6 kilogrammes.

Si vous fabriquez, a dit le procureur de la République aux inculpés, du pain de fantaisie, faites-le payer plus cher, mais n'en donnez pas 1250 grammes à qui vous en demande 1500.

Lorsqu'on achète du chocolat, de la bougie, etc., on voit sur le paquet la marque indicative du poids ; tandis que la forme de vo-

tre pain, qui, elle aussi, est indicative, a une forme trompeuse.

La concurrence ne doit s'exercer que sur le prix et sur la qualité du pain ; si elle sert de prétexte pour tromper sur le poids, c'est une fraude punissable et que nous ne saurions tolérer.

Ne venez pas dire que vous complétez le poids : cela est possible, lorsque l'acheteur n'est pas sous votre dépendance, et lorsqu'il s'agit de gros pain. Mais nous avons la preuve que vous ne le faites pas, quand c'est un ouvrier qui prend son pain à la cote, et quand vous vendez des pains en couronne ou des pains fendus.

Vous prétendez que vous avez des pains de 0,45 et de 0,75 centimes, cela n'est pas vrai ; vous vendez des pains de 3 et de 2 kilogrammes.

Vous trompez donc l'acheteur, et la loi doit vous atteindre.

La notoriété véridique de ces faits et le préjudice qui en résulte pour les ménages, dans les grandes villes surtout, devrait faire appliquer partout, avec une juste sévérité, cette jurisprudence des tribunaux de Nevers, Marseille, Pontoise, Saintes et autres villes. La *Santé publique* ne l'a fait connaître que dans ce but et dans l'intérêt de l'alimentation publique.

Le drame en vers de M. Albert Delpit, *Jean-nu-pieds*, qui a obtenu un si grand succès au Vaudeville, a commencé son tour de France. M. Albert Delpit a cédé à M. J.-B. Gireaud, directeur du théâtre, le droit exclusif de jouer *Jean-nu-pieds* dans soixante-huit villes de province.

L'Ouest se trouve inscrit sur l'itinéraire de la troupe.

La pièce sera bien montée. Munié et Charly, qui ont eu tant de succès à Paris, garderont leurs rôles. Jean de Kardigan aura pour interprète M. Laty ; Fernande Hevrard, M<sup>lle</sup> Dorbach ; Cydalise, M<sup>lle</sup> Madeleine Mozart.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 12 septembre 1875.

Versements de 89 déposants (13 nouveaux), 9,696 fr.

Remboursements, 9,300 fr. 81 c.

Madame DIXSAUT a l'honneur de prévenir les familles qu'à partir du lundi, 4 octobre prochain, elle donnera des leçons particulières, et ouvrira un cours d'enseignement qui aura lieu, tous les jours, de 4 heures à 3 heures, rue de la Chouetterie, n° 47 ; le samedi et le dimanche exceptés.

Le prix du cours est fixé à 40 fr. par mois.

Les mères pourront y assister et se rendre ainsi compte des progrès de leurs enfants.

Madame Dixsaut prie les parents qui voudront bien l'honorer de leur confiance, de faire inscrire leurs enfants, dès le 20 septembre, de 4 heures à 7 heures, à son domicile, rue de la Chouetterie, n° 47.

Faits divers.

ORAGES ET TROMBES.

On lit dans le *Messageur du Midi* :

« Un épouvantable orage vient de se déchaîner sur Montpellier.

« La foudre qui grondait avec grand fracas nous a laissé des traces de son passage. Elle est tombée sur trois points différents de la ville : sur la citadelle, sur l'établissement des Orphelins et sur une maison du faubourg Fignerolles.

« A la citadelle et à l'établissement des Orphelins, les dégâts sont insignifiants, mais à la maison de Fignerolles on les estime à 500 fr.

« Aux environs de l'établissement des Orphelins, le choc en retour a renversé un employé de l'octroi voisin et jeté sur ses genoux une femme dont la maison est attenante à l'octroi.

« Bien autrement graves ont été, dans l'arrondissement de Montpellier et dans celui de Béziers, les conséquences de cet orage.

« A partir de la plaine Lannac jusqu'à la montée de Bouzigues, les dégâts sont immenses.

« Dans l'espace d'une demi-heure, les récoltes ont été enlevées, ravinées, anéanties par la formidable trombe que la

montagne de la Gardeole rejetait dans la plaine !

« A Gigean, où sur un périmètre de 2 kilomètres la grêle a complété l'œuvre du phylloxera et de l'inondation, une maison s'est effondrée.

« Là, comme en toutes les circonstances où elle peut utiliser son dévouement et son courage, la gendarmerie a tout mis en œuvre pour prévenir de plus grands malheurs.

« L'asile des servantes de Marie était envahi par les eaux mugissantes, et les pauvres religieuses, affolées, criaient au secours, lorsque plusieurs gendarmes les ont recueillies une à une et déposées en lieu sûr.

« Dans une maison plus éloignée, également envahie par l'inondation, un brigadier de gendarmerie a été assez heureux pour opérer le sauvetage d'un jeune homme et d'une jeune fille.

« A Fresquely, entre Gigean et Balagne, un moulin alimenté par la petite rivière de la Vène a été le théâtre d'un drame. Une partie du moulin, s'écroulant tout-à-coup, a précipité dans le torrent un enfant de quatorze ans, que l'on a retrouvé quelques heures plus tard accroché à un cep de vigne.

« Le père a pu être sauvé.

« Dans l'autre partie du moulin que l'eau envahissait de tous les côtés, dix personnes ont été arrachées par la toiture à une mort certaine.

« La chaussée du chemin de fer d'intérêt local en construction qui traverse l'étang de Than, se dirigeant sur Bouzigues, a été complètement emportée, et, avec elle, les deux ponts qui servent au dégagement des eaux. On estime les pertes à 5 ou 600,000 fr. environ. Une machine mise en usage pour le transport des terres sur la voie a été à tel point enfoncée dans le sol que l'on sera obligé, dit-on, d'employer un nombre considérable de bœufs pour la dégager.

« A Poussan, quatre maisons ont été entraînées par le courant.

« Comme détail caractéristique, on nous informe que l'étang de Than charriait, encore bien avant la nuit, de nombreuses futailles, des tonneaux, des barriques et des cornues, tristes épaves de récoltes perdues !

« A Cette, ainsi qu'à Montpellier, l'orage a été très-violent, mais il ne s'est heureusement borné qu'à raviner les rues. »

La correspondance Havas publie ces lignes :

« On mande de Montpellier que de violents orages ont occasionné de grandes pertes aux récoltes depuis jeudi.

« La circulation est interrompue entre Cette et Béziers.

Une trombe d'eau a détruit cinquante maisons à Saint-Chinian ; neuf cadavres ont été retrouvés et soixante personnes ont disparu. »

Dernières Nouvelles.

Le Président de la République est de retour à Paris et préside aujourd'hui le conseil auquel assisteront tous les ministres, à l'exception, peut-être, de M. l'amiral de Montaignac, ministre de la marine.

En effet, M. le duc Decazes, vicomte de Meaux et Caillaux, sont de retour à Paris.

M. le ministre des affaires étrangères a rapporté les meilleures impressions au point de vue de l'apaisement du conflit herzégovinien et du maintien de la paix européenne, de son entrevue avec le prince Gorschakoff à Interlaken.

M. Buffet, vice-président du conseil, assistera demain jeudi à la séance de la commission de permanence.

Le bruit se confirme d'une insurrection qui aurait éclaté dans les montagnes du nord de la Croatie.

Les Turcs ont été repoussés à Gradiska.

Le bruit court que le gouvernement de Monténégro a autorisé la transmission de télégrammes particuliers portant que le gouvernement se dispose à faire la guerre à la Turquie.

Un corps de Monténégrins a surpris une troupe turque près de Nikschitsch et lui a fait subir des pertes considérables.

Pour les articles non signés ; P. GODEZ.



Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (août 1875), à 60 centimes par numéro mensuel :

**Texte.**

N° 32. — L'Attente. — Les Fables de l'Arménien Vartan. — Les Récifs de coraux des montagnes du Jura. — Astronomie : Véritable forme de l'orbite terrestre, etc. — Père et Mère. — La Douceur et la Bonté. — Un Éteignoir du seizième siècle.  
 N° 33. — Le Château de Fougères (Ille-et-Vilaine). — Le Chocolat au temps de Louis XIV. — Thomas Arnold ; Les Écoles anglaises (suite). — Cardenillo. — Châtiment des régicides. — Les Ennemis des livres (suite). — Ce que l'on fait d'une plume d'oie (fin).  
 N° 34. — L'Ours. — Une jeune bergère mongole. — M. Sylvestre. — Paysage, poésie espagnole du seizième siècle. — Un Contre-Sens séculaire passé à l'état de proverbe. — Musée de plâtres ou moulages. — Un Gentilhomme orfèvre. — Bienfaits de l'instruction et de la science. — Buste d'un Romain du Haut-Empire, bronze antique. — S'approcher les uns des autres pour se mieux connaître.  
 N° 35. — Arc de triomphe à Naples. — Ascension du Popocatepetl à la recherche du soufre, en 1822. — La Diction, ou l'art de la lecture. — La Villeneuve (port de Brest). — John Foster (fin). — Gymnastique à la campagne. — Conseils à un jeune homme. — Un Rayon de lumière. — Russie. — Marques de boulangers et de pâtisseries arabes.

**Gravures.**

N° 32. — L'Attente, peinture par Anker. — Les Récifs de coraux des montagnes du Jura. — Astro-

nomie (4 fig.). — Un Éteignoir du seizième siècle (collection de M. Delaherche).  
 N° 33. — Le Château de Fougères. — Un dessin d'après Goya. — Ce que l'on fait d'une plume d'oie (fig. 7, 8 et 9).  
 N° 34. — L'Ours blanc. — Une École d'autrefois, composition et dessin d'Alfred Beau. — Plan proposé pour un Musée de plâtres ou moulages. — Tête de bronze antique (cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale).  
 N° 35. — Arc de triomphe d'Alphonse d'Aragon, dans le Castel-Nuovo, à Naples. — Fond du port de Brest, conduisant à Villeneuve. — Usine de la Villeneuve ; Atelier pour le rayage des grosses pièces. — Marques de boulangers et de pâtisseries arabes (4 fig.).

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Co, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes ; les dix-neuf premiers fascicules sont en vente.

**EAU FIGARO**

Teinture n° Cheveux et Barbe, garantie sans nitrate. Parfum délicieux. Emploi facile. Résultat certain. Paris, Société d'Hygiène française, 1, B<sup>is</sup> B. — N<sup>os</sup> 10, 11, 12. A Saumur, chez Bouché, 2, rue Saint-Jean.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de

crédit musical et littéraire offerte par la maison Abel Pilon, de Paris.

Librairie FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
**JOURNAL DE LA FAMILLE**

SOUS LA DIRECTION DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine ; il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition : avec un gr. colorié chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (14<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0. Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU ET Co, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'été.**

**Départs de Saumur pour Poitiers :**

6 heures 10 minutes du matin.  
 11 — 20 — — — —  
 7 — 35 — — — — du soir.

**Départs de Poitiers pour Saumur :**

6 heures 20 minutes du matin.  
 10 — 45 — — — —  
 6 — 50 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1875.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . . . .	66 70	» 10	» »	Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov. . . . .	752 50	» »	» 50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70. . . . .	722 50	8 75	» »
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	96 25	» 35	» »	Crédit Mobilier. . . . .	175 50	1 25	» »	Crédit Mobilier esp. j. juillet. . . . .	700 50	35 50	» »
5 % jouiss. novembre. . . . .	104 33	» 20	» »	Crédit foncier d'Autriche. . . . .	550 50	» »	» »	Société autrichienne. j. janv. . . . .	612 50	2 50	» »
Obligations du Trésor, t. payé. . . . .	470 50	» »	» »	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	350 50	2 50	» »	OBLIGATIONS.			
Dep. de la Seine, emprunt 1857. . . . .	225 50	» »	» »	Est, jouissance nov. . . . .	580 50	1 25	» »	Orléans. . . . .	314 50	» »	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860. . . . .	475 50	» »	» »	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov. . . . .	967 50	2 50	» »	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	313 50	» »	» »
— 1865, 4 % . . . . .	495 50	» »	» »	Midi, jouissance juillet. . . . .	700 50	1 25	» »	Est. . . . .	310 50	» »	» »
— 1869, 3 % . . . . .	347 50	1 50	» »	Nord, jouissance juillet. . . . .	1178 75	2 50	» »	Nord. . . . .	316 25	» »	» »
— 1871, 3 % . . . . .	324 50	» 50	» »	Orléans, jouissance octobre. . . . .	993 75	1 25	» »	Ouest. . . . .	310 50	» »	» »
— 1875, 4 % . . . . .	467 50	» »	» »	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	618 75	» »	1 25	Midi. . . . .	309 50	» »	» »
Banque de France, j. juillet. . . . .	3865 50	» »	» »	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill. . . . .	993 75	» »	» »	Deux-Charentes. . . . .	290 50	» »	» »
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	595 50	» »	» »	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	1005 50	2 50	» »	Vendée. . . . .	229 50	» »	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. . . . .	500 50	» »	» »	Société Immobilière, j. janv. . . . .	21 75	» »	25	Canal de Suez. . . . .	525 50	» »	» »
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	325 50	» »	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	313 75	11 25	» »				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. . . . .	915 50	» 5	» »								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
 6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers).  
 9 — 1 — — — — omnibus.  
 1 — 33 — — — — soir, omnibus.  
 4 — 19 — — — — express.  
 7 — 23 — — — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.  
 8 — 30 — — — — omnibus.  
 9 — 50 — — — — express.  
 19 — 38 — — — — soir, omnibus.  
 4 — 44 — — — — omnibus.  
 10 — 28 — — — — express-poste.  
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire.

Le 26 septembre 1875, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire,

**NEUF PARCELLES DE TERRE**

Situées commune de Souzay, une commune de Chacé, deux commune de Saint-Cyr ;

Le tout appartenant à M. Laboureau Duveau, de Varrains.

Pour plus de détails, voir les placards affichés.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**BELLE VENTE**

AUX ENCHÈRES

**D'OBJETS D'ART**

**ET DE CURIOSITÉ**

De très-beaux bronzes d'art, émaux, ivoire, faïences, porcelaines, belles pendules et quantité d'objets de fantaisie.

Le jeudi 16 septembre 1875, à midi, et jours suivants, ancien café des Voyageurs, en face l'hôtel de Londres, rue d'Orléans, à Saumur.

Par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur.

On paiera comptant, plus 5-0/0.

**A CÉDER**

DE SUITE,

**FABRIQUE DE POTERIE**

A Chinon (Indre-et-Loire),

Avec commerce de cristaux, verrerie, porcelaines, etc.

S'adresser à M. PLOQUIN, huissier à Chinon. (441)

**UNE MAISON DE COMMERCE**

demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER OU A LOUER**

UN

**MAGASIN DE PARAPLUIES**

Rue du Portail-Louis, n° 52.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PICARD-OGER. (597)

**A VENDRE**

**UN Foudre**

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**UNE MAISON**

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

**A VENDRE**

D'OCCASION,

UNE TABLE acajou, à rallonges, de douze couverts ;

UNE GLACE à cadre d'ébène, de 1 mètre 50 sur 90 centimètres.

S'adresser au bureau du journal.

**PRAIRIE AU VERT**

**POUR CHEVAUX**

Aux Huraudières.

S'adresser à M. BOUCHÉ, hôtel de la Boule-d'Or, ou à M. FOUCHIER, près la barrière du Bray.

**EAU DENTIFRIGE**

DU CHIMISTE GOULARD,

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailler, les raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en arrêter les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents déchaînées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir la bouche dans un état de fraîcheur continuelle, en procurant à l'haleine une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon : 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.

Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.

A SAUMUR, chez Henri MACHET, coiffeur, rue d'Orléans.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**UNE MAISON**

Sise à Noyant, canton de Genes,

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.

S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 50 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 5 fr. — pour les départements 4 fr.

**SOCIÉTÉ ANONYME DE LA**

**SAVONNERIE DES CHATELLIERS PRÈS RAMBOUILLET**

Au capital de 650,000 fr. Siège social : 44, rue de Provence, Paris.

Marque de fabrique B.-D. — Médaille de mérite. Vienne 1875.

Savon B.-D. à l'Amer de Bœuf, breveté s. g. d. g. Sans pareil pour lainages, soieries, étoffes de couleur.

Chez les principaux Epiciers de province.

**SAVON BALSAMIQUE B.-D. BREVETÉ S. G. D. G. AU GOUDRON DE NORWÈGE**

Son usage pour la toilette prévient et guérit toutes affections de la peau.

Chez les principaux Pharmaciens et Herboristes des Départements.

Dépôt central : 28, rue des Halles, 28, PARIS.

EXIGER LA MARQUE B.-D.

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois pour un achat de cent francs et au-dessous.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL**

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE

Concile oecuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natals, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 430 gravures sur acier. 90 fr.

Vie de la très-sainte Vierge, par Le Maitier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr.

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.

Missale Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.

Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.

Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, ANJOT, LEMARIE, ETC.

**CRÉDIT MUSICAL**

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve dans les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moschowski, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix : 30 fr.

Les Romans des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, La Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.